Incompatibilité

L'**incompatibilité** est la négation de l'interopérabilité en rendant un système informatique incapable de fonctionner avec d'autres produits ou systèmes informatiques, existants ou futurs, par la mise en œuvre de restriction (voir : Interopérabilité en informatique).

Les grandes sociétés technologiques ont tendance à imposer des restrictions artificielles à l'interopérabilité de leurs produits, souvent au moyen de logiciel malveillant privateur. L'objectif étant de se créer un monopole.

Un type d'incompatibilité assez courant est l'utilisation de formats ou de protocoles secrets par le logiciel privateur. Cela rend difficile ou impossible le passage à un programme concurrent.

Une autre type d'incompatibilité se manifeste lorsqu'un système rend une opération importante, nécessaire pour faire migrer des données vers un autre système, si compliquée ou si lente qu'elle n'est pas faisable pour une quantité significative de données.

Il est licite de contourner ces restrictions en Suisse [1)].

Notes et références

- https://www.gnu.org/proprietary/proprietary-incompatibility.fr.html sur les incompatibilité du logiciel privateur.
- **[en]** https://www.eff.org/deeplinks/2019/07/interoperability-fix-internet-not-tech-companies EFF.

1)
En vertu de l'art. 21 de la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins - 231.1.

From:
https://logicielslibres.ch/ - **Logiciel libre**

Permanent link:
https://logicielslibres.ch/logiciels/malveillants/incompatibilite

Last update: **03.04.2026 @ 12:46**